

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU 12 JUILLET 2016 Feuillet 2016-015

L'an 2016, le 12 Juillet, à vingt heures trente,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Madame le Maire le 05 Juillet 2016,  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Christine  
SOUVAY, Maire.

**Membres Présents:** SOUVAY Christine - VINEL Jean-Paul - CHRISMENT Stéphane -  
GRANDJEAN Marcelle - VAIREL Pierre-Alexandre - FESCIA Grégory - MANGIN  
Doriane - HERMANN Alain - ORBAN Jean-Louis - HEMARD Sandrine.

**Membres absents excusés :**

- M. FERRY Régis a donné pouvoir de voter en son nom à M. VINEL Jean-Paul
- Mme PHILIPPE Véronique a donné pouvoir de voter en son nom à Mme SOUVAY  
Christine
- Mme MATHIEU Nathalie a donné pouvoir de voter en son nom à Mme HEMARD  
Sandrine.
- Mme HANZO Stéphanie a donné pouvoir de voter en son nom à M. CHRISMENT  
Stéphane

**Membre absent :**

- M. MARTIN Stéphane

Conformément à l'article L2121.15, M. Stéphane CHRISMENT a été nommé secrétaire  
de séance. Le procès-verbal de la réunion du 07 juin, l'ordre du jour de la présente  
réunion sont adoptés à l'unanimité.

### 42/2016 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL : SERVICE COMMUN MUTUALISE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ET DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS

**Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport de Madame Le Maire,

Vu le projet de convention de mutualisation de service et de gestion du service commun  
en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage et de passation de marchés  
publics,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de  
l'article L.5211-4-2,

Après en avoir délibéré, par 1 voix contre et 13 voix pour :

**DÉCIDE :**

D'APPROUVER l'adhésion de la Commune au service commun mutualisé relatif à  
l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage et de passation de marchés publics,

D'APPROUVER à cet effet la convention de mutualisation et de mise à disposition du  
service commun,

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU 12 JUILLET 2016

D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention de mutualisation.

### 43/2016 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2015

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur VINEL Jean-Paul, 1<sup>er</sup> Adjoint, sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'eau potable établi par le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux des Bolottes pour l'année 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2015.

### 44/2016 PROJET DE PERIMETRE DE LA FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet des Vosges du 02 mai 2016, invitant le conseil municipal à se prononcer sur le projet de périmètre de la future Communauté d'Agglomération d'Épinal.

Après présentation du dossier, le conseil municipal, à l'unanimité, DONNE SON ACCORD sur le projet de périmètre de la future Communauté d'Agglomération d'Épinal.

### 45/2016 CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET FIXATION DU TARIF DE REDEVANCES DES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES AVEC « LA VILLA TOSCANE » REPRESENTEE PAR M. GADAIX PHILIPPE

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que la société « La Villa Toscane » représentée par M. GADAIX Philippe, souhaite s'installer deux mardis soirs par mois sur le parking de la salle des fêtes rue du Chaudfour à Aydoilles pour y vendre des pizzas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Elle précise que cette entreprise souhaite utiliser la prise électrique extérieure de la salle pour brancher son camion et demande donc aux élus de définir une redevance qui lui sera facturée trimestriellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec l'entreprise « La Villa Toscane » représentée par M. GADAIX Philippe

-Autorise Madame le Maire à facturer trimestriellement la redevance de 10 € TTC/mois à l'entreprise à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### 46/2016 TARIFS 2016 DE LA PUBLICITE POUR LE BULLETIN COMMUNAL

Madame le Maire propose d'établir les tarifs des encarts publicitaires qui paraîtront dans le bulletin communal de fin d'année à savoir :

|                              | HT       | TTC      |
|------------------------------|----------|----------|
| .1/12 <sup>ème</sup> de page | 44,85 €  | 53,82 €  |
| .1/8 <sup>ème</sup> de page  | 59,80 €  | 71,76 €  |
| .1/6 <sup>ème</sup> de page  | 79,73 €  | 95,68 €  |
| .1/4 de page                 | 114,62 € | 137,54 € |
| .1/2 page                    | 214,28 € | 257,14 € |

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU 12 JUILLET 2016 Feuillet 2016-016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-Émet un avis favorable.

-Autorise Madame le Maire et Madame le Receveur Municipal d'Épinal Poincaré à encaisser la publicité.

### 47/2016 ADMISSIONS EN NON VALEURS SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Mme la Trésorière par courrier explicatif du 20 juin 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des recettes suivantes sur le budget assainissement, selon listing présenté par madame la trésorière:

- Exercice 2005 : objet : assainissement pour 45,29 € (réf T90001900358)
- Exercice 2011: objet : assainissement pour 42,86 € (réf R7 - 183)
- Exercice 2012 objet : assainissement pour 51,71 € (réf R6 - 38)
- Exercice 2013 objet : assainissement pour 57,08 € (réf T 12)
- Exercice 2014 objet : assainissement pour 0,40 € (réf R7 - 115)
- Exercice 2014 objet : facture assainissement pour 0,02 € (réf R7 - 421)

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 197.36 € euros

DIT que ces admissions en non valeurs seront imputées à l'article 6541 du chapitre 65 du budget primitif de l'assainissement.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Nouveau bâtiment : en cours de finalisation. L'ouverture du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire est prévue pour la rentrée des vacances de la Toussaint.
- 2) Cambriolage samedi soir et dimanche matin et d'autres la semaine d'avant.
- 3) Contrôle de l'aire de jeux et le plateau EPS par les services préfectoraux.
- 4) Les travaux d'eau sont finis.
- 5) La réunion des NAP a eu lieu la semaine dernière pour faire le bilan de l'année écoulée.
- 6) Le conseil d'école s'est déroulé le 13 juin dernier, les effectifs sont toujours limités.
- 7) questions sur le centre aéré : effectifs par semaine : il n'y aura pas de semaines annulées et au niveau des animateurs : 2 BAFA et 2 AIDES en plus des 3 animateurs permanents
- 8) questions sur la sécurité sur la RD 420 suite à la réunion avec les services du conseil départemental
- 9) question sur internet : PRM en 2017
- 10) Concernant les affouages, la livraison devrait avoir lieu fin juillet/ début août si il ne pleut pas.